Sienna
INVESTMENT MANAGERS

RAPPORT ANNUEL 2024

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF

SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024 3
Vie juridique du fonds 3

GESTION FINANCIERE 4
Évolution de la valeur liquidative 5
Performances du fonds 5
Analyse du risque 5
Principaux mouvements du fonds 6
Conjoncture économique 7
Autres informations 12
Pourcentage OPC interne 14

ETATS FINANCIERS 15

DIC PRIIPS 73

REPORTING DECEMBRE 83

Synthèse du fonds au 31/12/2024

DATE D'AGREMENT AMF : 09/07/2019

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Fonds mixte

Code ISIN : FR0013424033

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
DELOITTE & ASSOCIES

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 3

CHIFFRES CLES

- **Actif net du portefeuille :** 202,81 M€

- **Actif net de la part FS-C :** 197,38 M€
  Valeur liquidative de la part FS-C : 118,900 €
  + haut sur 12 mois : 120,480 €
  + bas sur 12 mois : 112,220 €

- **Actif net de la part R-C :** 5,23 M€
  Valeur liquidative de la part R-C : 120,690 €
  + haut sur 12 mois : 1 159,360 €
  + bas sur 12 mois : 114,880 €

- **Actif net de la part RM-C :** 0,19 M€
  Valeur liquidative de la part RM-C : 110,470 €
  + haut sur 12 mois : 112,170 €
  + bas sur 12 mois : 105,090 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Vie juridique du fonds

Le 24/07/2024 :
- Suppression du montant minimum de souscription requis pour la part ES.
- Renommage de la part ES en FS-C et des investisseurs cibles.

Le 29/05/2024 :
- Modification de la dénomination des parts R (R-C) et MC (RM-C).
- Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.

Le 04/03/2024 : Division par 10 de la VL de la Part R.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)

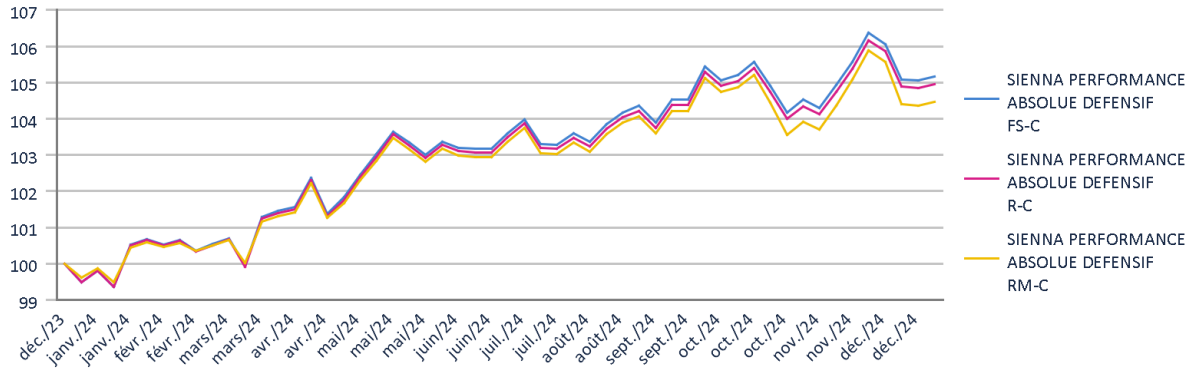

Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	5,17	16,31	18,77
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	4,96	15,66	
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	4,46		

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	5,17	5,16	3,50
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	4,96	4,97	
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	4,46		

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)	2024	2023	2022	2021	2020
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	5,17	8,61	1,83	4,28	-2,08
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	4,96	8,38	1,67		
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	4,46				

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	3,15	3,81	4,99
Ratio de Sharpe	0,44	0,75	0,46

Principaux mouvements du fonds

Achats				Ventes			
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	86 697 891	SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	98 217 805
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	64 963 679	SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	43 251 453
AMUNDI NDX100 ETF(PAR)	LU1681038243	OPCVM	26 506 059	AMUNDI NDX100 ETF(PAR)	LU1681038243	OPCVM	29 609 019
SIENNA COURT TERME FS-C	FR001400EC14	OPCVM	25 463 257	SIENNA OBLIG 1-3 ISR - A	FR0010738138	OPCVM	19 322 028
QUADRATOR-IC SRI	FR0010482984	OPCVM	10 547 550	QUADRATOR-ID	FR0012620318	OPCVM	10 287 480
SIENNA SOUVERAIN 3-5 FS-C	FR0007457114	OPCVM	10 107 312	SIENNA COURT TERME R-C	FR0007391255	OPCVM	10 058 276
ISH DIGITAL SC ETF(MIL)	IE00BG0J4C88	OPCVM	9 726 093	SIENNA ACT TRAN CLIM R-C	FR0007460175	OPCVM	9 392 446
ISHARES MSCI CHINA ETF(AEX)	IE00BJ5JPG56	OPCVM	8 273 893	SIENNA UNO - P	FR0010250183	OPCVM	6 902 451
SIENNA ACT TRANS CLIM - FS-C	FR001400QKT4	OPCVM	6 867 200	EdRF Big Data N EUR	LU1244894827	OPCVM	5 893 740
SIENNA UNO - I	FR0011078906	OPCVM	6 526 850	SIENNA SOUVERAIN 5-7 FS-C	FR0013312949	OPCVM	5 848 732

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :

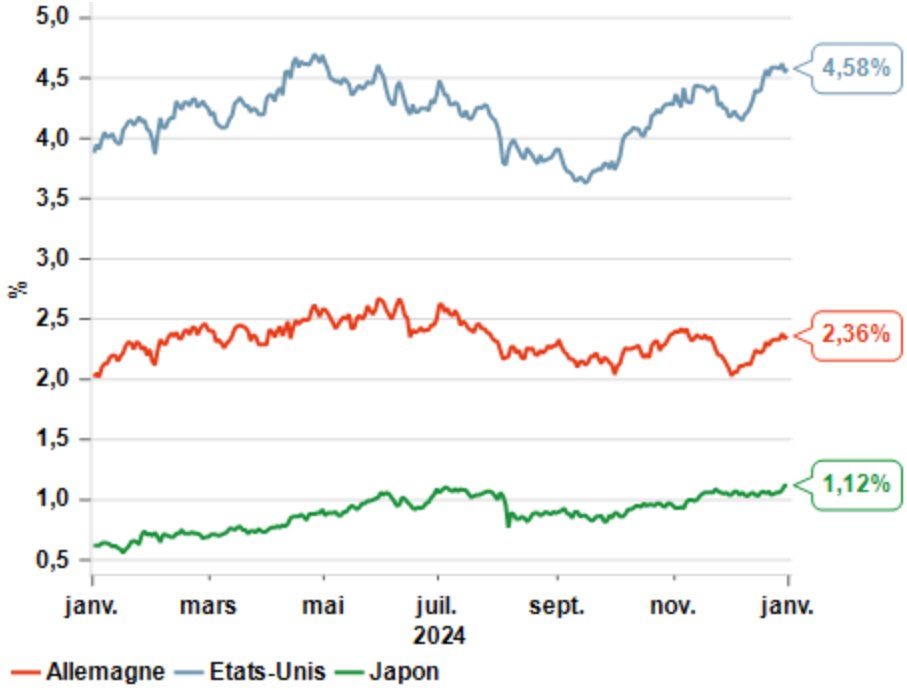

Du coté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.

En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2.36% en fin de 2 e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.

Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipions une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.

L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.

Le mot du gérant

Ce fonds a pour objectif de délivrer une performance positive (nette de frais). Pour ce faire, il est structuré en cinq sous-portefeuilles, complétés par une protection contre les fluctuations de marché via l'utilisation de contrats à terme (futures). Le risque de chaque sous-portefeuille, ainsi que celui de l'ensemble du fonds, est mesuré en permanence au moyen de l'indicateur de volatilité ex ante. En 2024, cette volatilité a été pilotée dynamiquement et maintenue entre 2,8 % et 4,9 % au niveau global.
En 2024, le fonds a atteint son objectif grâce à la contribution de chacun des sous-portefeuilles.
Portefeuille de rendement Ce sous-portefeuille est composé de fonds obligataires aux maturités et profils d'investissement variés, dans une optique de rendement et de diversification. Dans un contexte de légère hausse des taux, tous les fonds n'ont pas enregistré une performance positive. Les fonds exposés aux emprunts gouvernementaux de long terme ont reculé, tandis que les obligations de plus courte durée ont progressé. Nous avons renforcé notre exposition aux obligations des pays émergents, offrant le meilleur rendement. Sur l'année 2024, le fonds sélectionné affiche une performance de 10,8 %. Le fonds de réassurance 'Catbonds' progresse de plus de 11 %.
Portefeuille d'actifs de performance Ce sous-portefeuille regroupe des fonds, des trackers et des contrats à terme (futures) sur différentes classes d'actifs risquées, principalement les actions. Il conjugue des investissements de conviction long terme, comme la transition énergétique, avec des positions plus tactiques et opportunistes, telles qu'une exposition à un pays, un secteur ou des arbitrages sectoriels.
En 2024, ce portefeuille a contribué positivement à la performance du fonds, bien que certains choix se soient avérés moins favorables.

- **Contributions négatives :**
  - La thématique de la transition climatique a continué à peser sur la performance. La position a été allégée à trois reprises et ne représente plus que 2 % du fonds. Sur l'année, la performance est négative de plus de 3 %.
  - Les petites capitalisations de la zone euro ont sous-performé, malgré des valorisations attractives et une bonne santé des entreprises. Le fonds spécialisé détenu recule de 6,5 %. Convaincus d'un retournement avec la baisse des taux de la BCE, nous avons renforcé notre position.
  - Après une excellente année 2023, le fonds spécialisé sur l'immobilier a reculé de 4,4 % en 2024.
- **Contributions positives :**
  - La conviction sur les valeurs technologiques et l'intelligence artificielle a une nouvelle fois été un moteur de performance. Nous avons procédé à quelques ajustements en allégeant notre exposition aux trackers Nasdaq pour investir sur un tracker spécialisé en cybersécurité. Nous avons cédé nos parts du fonds Edr Big Data pour investir sur un fonds dédié à l'intelligence artificielle.
  - Les expositions aux marchés actions du Japon (+18 % sur l'année) et de la Chine (+36 % sur la période de détention) ont également contribué positivement.

Portefeuille d'arbitrages court terme Ce sous-portefeuille, géré par un second gérant, vise une performance absolue en exploitant les décalages de performance entre actifs très corrélés. Il capitalise sur le retour à la moyenne des écarts de performance de court terme. Sa contribution a été légèrement positive en 2023. En 2024, l'impact de ces stratégies est resté marginal, avec des arbitrages tels que l'indice DAX contre l'indice CAC, le future de dividende 2026 contre celui de 2025, et le Stoxx 600 contre l'Eurostoxx 50.
Portefeuille de diversification Ce sous-portefeuille est composé de parts de fonds dont les niveaux de risque et de performance sont proches de ceux du fonds Sienna Performance Absolue Défensif. Gérés par différentes sociétés de gestion, ils offrent une diversification grâce à leurs processus d'investissement distincts. En début d'année, nous détenions une sélection de quatre fonds :

- **DNCA Alphabonds** (+4,7 % en 2024),
- **Helium** (+4,4 %),
- **Durandal** (+3,11 %). Nous avons cédé au deuxième trimestre le quatrième fonds, dont la performance reposait excessivement sur une seule personne et qui, après une année 2023 décevante, débutait 2024 en retrait par rapport aux autres.

Portefeuille d'Alpha pur Ce sous-portefeuille repose sur l'expertise de l'équipe de gestion actions de Sienna Gestion. Il rassemble les 15 convictions les plus fortes de l'équipe et est protégé contre les variations globales du marché. La performance de cette stratégie dépend uniquement de la capacité des valeurs sélectionnées à surperformer les indices. Cette stratégie n'a pas été activée en 2024.

Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2024) :

- suivant la méthode brute : 129%,
- suivant la méthode de l'engagement : 144%.

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la règlementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 44,22 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
SIENNA GESTION

21 Boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « A2 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 01 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**195 916 542,42**
OPCVM	195 916 542,42
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**1 079 757,61**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**196 996 300,03**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 327 201,80**
Comptes financiers	**3 653 067,19**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**6 980 268,99**
Total de l'actif I+II	**203 976 569,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	192 850 551,56
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	9 955 483,32
Capitaux propres I	**202 806 034,88**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**202 806 034,88**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**1 079 757,61**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**1 079 757,61**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	90 776,53
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**90 776,53**
Total Passifs : I+II+III+IV	**203 976 569,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	292 897,90
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	130 961,97
Sous-total produits sur opérations financières	**423 859,87**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-3 816,74
Sous-total charges sur opérations financières	**-3 816,74**
Total revenus financiers nets (A)	**420 043,13**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-818 430,01
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-818 430,01**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-398 386,88**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-19 435,48**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-417 822,36**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	7 699 066,78
Frais de transactions externes et frais de cession	-417 443,32
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**7 281 623,46**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**26 830,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**7 308 454,22**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 910 608,17
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	12 578,19
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**2 923 186,36**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**141 665,10**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**3 064 851,46**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**9 955 483,32**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Fonds a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,50 % pour la part FS-C, à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,30 % pour la part R-C et à l'Euro Short Term Rate capitalisé Jour + 1,10 % pour la part RM-C.

L'objectif de rendement du Fonds sera recherché avec un objectif de volatilité cible moyenne annuelle ex post compris entre 2 % et 5 % par an.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**153 866 310,91**	**153 350 090,72**	**168 266 902,87**	**181 019 128,45**	**202 806 034,88**
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C en EUR					
Actif net	152 867 065,18	153 349 047,22	168 265 841,94	176 592 583,80	197 383 522,81
Nombre de titres (*)	1 559 306,35890	1 499 950,84770	1 616 253,53818	1 561 901,77617	1 660 001,00000
Valeur liquidative unitaire	98,03	102,23	104,10	113,06	118,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,46	0,68	8,23	4,14	4,28
Capitalisation unitaire sur revenu	0,11	-0,84	-0,27	-1,22	-0,23
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C en EUR					
Actif net	999 245,73	1 043,50	1 060,93	4 426 438,90	5 232 795,43
Nombre de titres (*)	1 000,00000	1,00000	1,00000	3 849,52559	43 357,21820
Valeur liquidative unitaire	999,24	1 043,50	1 060,93	1 149,86	120,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-43,04	0,26	84,13	42,43	4,35
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,53	-10 106,80	-4,42	-14,57	-0,47
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	105,75	189 716,64
Nombre de titres (*)	0,00	0,00	0,00	1,00000	1 717,24446
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	105,75	110,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	2,09	4,01
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	-0,83	-0,95

(*) 31/12/2024 : Une modification de nominal a eu lieu sur la part R sur la VL du 04/03//2024. La VL a été divisée par 10 et le nombre de parts a été multiplié par 10.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts FS-C :

	Frais facturés	**Assiette**	**Taux barème**
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,40 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,50 %)

Part R-C:

	Frais facturés	**Assiette**	**Taux barème**
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,60 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,30 %)

Part R M-C :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,80 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,0 %)

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement dans d'autres OPC.
Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus.

(***) Modalités de calcul de la commission de surperformance :
La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'Actif net du Fonds (1) et celle de son Indicateur de Référence (2) appréciées sur une Période de Référence (3).

(1) L'Actif net du Fonds correspond, pour chaque catégorie de part, à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de la catégorie de part.
(2) L'Indicateur de Référence du Fonds correspond à l'€STR capitalisé Jour + 1,50% (pour la part FS-C), à l'€STR capitalisé Jour + 1,30% (pour la part R-C), et à l'€STR capitalisé Jour + 1,10% (pour la part RM-C).

Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement
(3) La Période de Référence correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.
A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.
A la clôture de l'exercice du Fonds :

Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées), la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.
Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.
Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence, la commission de surperformance sera nulle.

Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.
La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**181 019 128,45**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 994 926,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-13 014 443,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-398 386,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 281 623,46
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 923 186,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**202 806 034,88**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	206 821,68773	23 856 808,36
Parts rachetées durant l'exercice	-108 722,46390	-12 642 594,42
Solde net des souscriptions/rachats	98 099,22383	11 214 213,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 660 001,00000	
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	5 534,29638	918 808,44
Parts rachetées durant l'exercice	-1 722,85611	-342 003,67
Solde net des souscriptions/rachats	3 811,44027	576 804,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	43 357,21820	
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 985,99755	219 309,90
Parts rachetées durant l'exercice	-269,75309	-29 845,12
Solde net des souscriptions/rachats	1 716,24446	189 464,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 717,24446	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C FR0013424033	Capitalisation	Capitalisation	EUR	197 383 522,81	1 660 001,00000	118,90
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C FR0013424041	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 232 795,43	43 357,21820	120,69
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C FR001400F3R6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	189 716,64	1 717,24446	110,47

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	30 904,73	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**30 904,73**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 653,07	0,00	0,00	0,00	3 653,07
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	20 282,88	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**20 282,88**	**0,00**	**0,00**	**3 653,07**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 653,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 282,88	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**3 653,07**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**20 282,88**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 JPY +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	591,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 583,02	1 184,32	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	-0,24	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	-19 878,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-17 703,76**	**1 184,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013529849	AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE part A	AGRICA EPARGNE	Actions Euro	France	EUR	5 620 246,00
LU1781541252	LYXOR CORE MSCI JAPAN DR	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 380 000,00
FR0013510286	STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	APICIL ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	3 848 600,00
FR0011790492	BDL REMPART PART I	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	2 129 820,00
LU2168710148	BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE GP	BDL CAPITAL MANAGEMENT SAS	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	5 985 600,00
LU2344416552	LUX IM VER CAPITAL SHORT TERM I X	BG Fund Management Luxembourg S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	1 618 936,80
DE0006289309	iShares EURO STOXX Banks 30-15 UCITS ETF (DE)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT DEUTSCHL AG	Fonds / Actions	Allemagne	EUR	711 100,00
IE00BG0J4C88	ISHARES DIGITAL SECURITY UCITS ETF USD ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	8 677 000,00
IE00BJ5JPG56	iShares MSCI China UCITS ETF USD Acc	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	5 844 807,01
LU0950381748	BNP Paribas Easy FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped UCITS ETF	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 052 250,00
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	4 300 210,08
FR0010584474	EdR SICAV Financial Bonds Action I EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	10 243 591,41
LU1165637460	IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR I Acc	IVO CAPITAL PARTNERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	7 380 500,00
LU0196034317	JAN HND HRZN PAN EU PE-I2EUR	JANUS HENDERSON INVESTORS EUROPE S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 832 100,00
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - Part PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	4 491 969,60
IE00B45R5B91	GLG INV PLC JAPAN COREALPHA EQ FD -I-	MAN GROUP PLC	Fonds / Actions	Irlande	EUR	4 478 327,20
FR0010482984	QUADRATOR SRI IC	MONTPENSIER FINANCE	Actions Euro	France	EUR	9 863 100,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1833932434	ODDO BHF ARTIFICIAL INTELLIGENCE CI EUR	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	6 640 140,00
LU2114352243	QUAERO CAP FDS-GLOBAL CONVERTIBLE BONDS C	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	1 767 150,00
LU0952917168	SCOR ILS Fund - Atropos Catbond B3 EUR Hedged	SCOR INVESTMENT PARTNERS SE	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	9 186 629,50
FR001400QKT4	SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR FS C	SIENNA GESTION	Actions internationales	France	EUR	4 102 547,68
FR0011078906	SIENNA UNO I	SIENNA GESTION	Fonds / Mixte	France	EUR	2 475 800,00
FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS A	SIENNA GESTION	Fonds / Monétaire	France	EUR	5 505 310,00
FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	SIENNA GESTION	Monétaire Euro	France	EUR	22 030 369,67
FR001400EC14	SIENNA COURT TERME ISR Part FS C	SIENNA GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	25 959 444,39
FR001400EZC4	SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	SIENNA GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	4 919 634,75
FR0007457114	SIENNA SOUVERAINS 3-5 ISR FSC	SIENNA GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	24 691 033,00
LU1334564140	HELIUM FUND- CLASS I - EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	2 532 236,00
IE00BQQP9F84	VanEck Gold Miners UCITS ETF	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	USD	3 648 089,33
Total						**195 916 542,42**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	3 327 201,80
Total des créances		**3 327 201,80**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	71 850,70
	Frais de gestion variable	14 210,16
	Autres dettes	4 715,67
Total des dettes		**90 776,53**
Total des créances et des dettes		**3 236 425,27**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	775 130,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	14 003,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28 986,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	182,26
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	103,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	-0,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Frais de gestion variables acquis	24,85
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			89 684 139,49
	FR001400QKT4	SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR FS C	4 102 547,68
	FR001400EC14	SIENNA COURT TERME ISR Part FS C	25 959 444,39
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	22 030 369,67
	FR001400EZC4	SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	4 919 634,75
	FR0007457114	SIENNA SOUVERAINS 3-5 ISR FSC	24 691 033,00
	FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS A	5 505 310,00
	FR0011078906	SIENNA UNO I	2 475 800,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**89 684 139,49**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-417 822,36**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-417 822,36**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-417 822,36**

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-395 521,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-395 521,12**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-395 521,12**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-395 521,12
Total	**-395 521,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-20 653,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-20 653,12**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-20 653,12**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-20 653,12
Total	**-20 653,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-1 648,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-1 648,12**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 648,12**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 648,12
Total	**-1 648,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 308 454,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**7 308 454,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 308 454,22**

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 112 774,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 112 774,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 112 774,00**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	7 112 774,00
Total	**7 112 774,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**188 782,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**188 782,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**188 782,00**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	188 782,00
Total	**188 782,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**6 898,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**6 898,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**6 898,22**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	6 898,22
Total	**6 898,22**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**195 916 542,42**	**96,60**
OPCVM			**195 916 542,42**	**96,60**
Gestion collective			**195 916 542,42**	**96,60**
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE part A	EUR	50	5 620 246,00	2,77
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE GP	EUR	58 000	5 985 600,00	2,95
BDL REMPART PART I	EUR	14 000	2 129 820,00	1,05
BNP Paribas Easy FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped UCITS ETF	EUR	250 000	2 052 250,00	1,01
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	33 366	4 300 210,08	2,12
EdR SICAV Financial Bonds Action I EUR	EUR	47 669	10 243 591,41	5,05
GLG INV PLC JAPAN COREALPHA EQ FD -I-	EUR	14 021,94	4 478 327,20	2,21
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	2 000	2 532 236,00	1,25
ISHARES DIGITAL SECURITY UCITS ETF USD ACC	EUR	1 000 000	8 677 000,00	4,28
iShares EURO STOXX Banks 30-15 UCITS ETF (DE)	EUR	50 000	711 100,00	0,35
iShares MSCI China UCITS ETF USD Acc	USD	1 300 000	5 844 807,01	2,88
IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR I Acc	EUR	50 000	7 380 500,00	3,64
JAN HND HRZN PAN EU PE-I2EUR	EUR	30 000	1 832 100,00	0,90
LAZARD CREDIT FI SRI - Part PVC EUR	EUR	240	4 491 969,60	2,21
LUX IM VER CAPITAL SHORT TERM I X	EUR	15 200	1 618 936,80	0,80
LYXOR CORE MSCI JAPAN DR	EUR	200 000	3 380 000,00	1,67
ODDO BHF ARTIFICIAL INTELLIGENCE CI EUR	EUR	3 000	6 640 140,00	3,27
QUADRATOR SRI IC	EUR	22 500	9 863 100,00	4,86
QUAERO CAP FDS-GLOBAL CONVERTIBLE BONDS C	EUR	15 000	1 767 150,00	0,87
SCOR ILS Fund - Atropos Catbond B3 EUR Hedged	EUR	6 353,44	9 186 629,50	4,53
SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR FS C	EUR	43 672	4 102 547,68	2,02
SIENNA COURT TERME ISR Part FS C	EUR	241 000,3063	25 959 444,39	12,82
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	217 705,72718	22 030 369,67	10,86
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR FS-C	EUR	45 750	4 919 634,75	2,43
SIENNA SOUVERAINS 3-5 ISR FSC	EUR	54 700	24 691 033,00	12,17
SIENNA TRESORERIE PLUS A	EUR	5 000	5 505 310,00	2,71
SIENNA UNO I	EUR	200 000	2 475 800,00	1,22
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	EUR	35 000	3 848 600,00	1,90
VanEck Gold Miners UCITS ETF	USD	100 000	3 648 089,33	1,80
Total			**195 916 542,42**	**96,60**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	125	0,00	-27 500,00	9 230 625,00
DAX 30 IND FU 0325	-22	254 100,00	0,00	-11 028 600,00
EURO STOXX 50 0325	670	0,00	-419 550,00	32 702 700,00
Sous-total 1.		**254 100,00**	**-447 050,00**	**30 904 725,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**254 100,00**	**-447 050,00**	**30 904 725,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0325	152	0,00	-181 340,00	20 282 880,00
Sous-total 1.		**0,00**	**-181 340,00**	**20 282 880,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-181 340,00**	**20 282 880,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RY EURJPY 0325	-160	0,00	-451 367,59	-19 878 572,30
Sous-total 1.		**0,00**	**-451 367,59**	**-19 878 572,30**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-451 367,59**	**-19 878 572,30**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	195 916 542,42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-192 950,00
Total instruments financiers à terme - taux	-181 340,00
Total instruments financiers à terme - change	-451 367,59
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	7 805 926,60
Autres passifs (-)	-90 776,55
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**202 806 034,88**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF FS-C	EUR	1 660 001,00000	118,90
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C	EUR	43 357,21820	120,69
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C	EUR	1 717,24446	110,47

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**181 691 599,91**	**175 935 564,53**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**176 304 179,88**	**174 296 698,27**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	168 063 450,53	163 543 044,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	3 422 038,35
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	8 240 729,35	7 331 615,62
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**5 387 420,03**	**1 638 866,26**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 387 420,03	1 638 866,26
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**2 575 286,44**	**4 245,48**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 575 286,44	4 245,48
COMPTES FINANCIERS	**3 814 676,21**	**367 744,42**
Liquidités	3 814 676,21	367 744,42
TOTAL DE L'ACTIF	**188 081 562,56**	**176 307 554,43**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	176 346 340,77	155 399 817,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 638 995,44	13 305 159,26
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 966 207,76	-438 073,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**181 019 128,45**	**168 266 902,87**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**5 387 420,02**	**644 366,24**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	5 387 420,02	644 366,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 387 420,02	644 366,24
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 675 014,09**	**7 396 285,32**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 675 014,09	7 396 285,32
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**188 081 562,56**	**176 307 554,43**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	8 102 500,00
EURO BUND 0324	26 071 800,00	0,00
EURO BTP 0324	15 489 500,00	0,00
EURO BOBL 0324	8 349 600,00	0,00
STX 50 DIV 1225	16 327 320,00	11 965 470,00
DJE 600 OIL G 0323	0,00	3 437 000,00
EURO STOXX 50 0324	23 396 450,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 01/2023 PUT 3800	0,00	26 245 975,47
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	15 951 600,00
DJE 600 EUROP 0324	47 980,00	0,00
DJS F&B FUT 0324	9 082 500,00	0,00
STX 50 DIV 1226	15 692 040,00	11 880 960,00
DJE 600 EUROP 0323	0,00	2 650 625,00
EURO STOXX 50 0323	0,00	15 177 850,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50 365,64	200,13
Produits sur actions et valeurs assimilées	188 397,23	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**238 762,87**	**200,13**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-19 120,88	35 511,63
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**-19 120,88**	**35 511,63**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**257 883,75**	**-35 311,50**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 203 359,41	403 740,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-1 945 475,66**	**-439 051,55**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-20 732,10	977,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-1 966 207,76**	**-438 073,90**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts ES :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,40 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,50 %)

Parts R :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,60 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,30 %)

Parts MC :

	Frais facturés	**Assiette**	**Taux barème**
1 et 2	Frais de gestion financière (*) et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,80 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement par transaction	Néant
5	Commission de surperformance (*) et (***)	Actif net	20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence (l'€STR capitalisé Jour + 1,0 %)

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement dans d'autres OPC.
Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus.

(***) Modalités de calcul de la commission de surperformance :
La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'Actif net du Fonds (1) et celle de son Indicateur de Référence (2) appréciées sur une Période de Référence (3).

(1) L'Actif net du Fonds correspond, pour chaque catégorie de part, à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de la catégorie de part.
(2) L'Indicateur de Référence du Fonds correspond à l'€STR capitalisé Jour + 1,50% (pour la part ES) et à l'€STR capitalisé Jour + 1,30% (pour la part R).
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement
(3) La Période de Référence correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.
A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.
A la clôture de l'exercice du Fonds :

Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées), la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.
Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence, la commission de surperformance sera nulle.

Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.
La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**168 266 902,87**	**153 350 090,72**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	18 498 162,57	20 985 552,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 903 727,06	-8 996 926,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 926 697,12	5 719 861,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 489 835,46	-2 581 703,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 674 071,33	16 477 150,94
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 397 018,56	-7 485 170,36
Frais de transactions	-248 276,34	-204 414,22
Différences de change	-80 995,82	653 185,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 973 848,89	-8 727 374,73
Différence d'estimation exercice N	*8 559 426,64*	*-2 414 422,25*
Différence d'estimation exercice N-1	*2 414 422,25*	*-6 312 952,48*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 255 264,76	-484 296,24
Différence d'estimation exercice N	*-1 335 261,00*	*-79 996,24*
Différence d'estimation exercice N-1	*79 996,24*	*-404 300,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 945 475,66	-439 051,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	39,33 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**181 019 128,45**	**168 266 902,87**

(*) 29/12/2023 : Soulte fusion fonds MH0015.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	39 723 770,00	21,94
Taux	49 910 900,00	27,58
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**89 634 670,00**	**49,52**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	24 822 520,00	13,71
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**24 822 520,00**	**13,71**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 814 676,21	2,11
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	49 910 900,00	27,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 814 676,21	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 349 600,00	4,61	41 561 300,00	22,96
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	2 996 081,45	1,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	616 068,00	0,34	2 035 981,42	1,12	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	2 575 266,62
	Coupons et dividendes en espèces	19,82
TOTAL DES CRÉANCES		**2 575 286,44**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	57 799,23
	Frais de gestion variable	1 612 965,92
	Autres dettes	4 248,94
TOTAL DES DETTES		**1 675 014,09**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**900 272,35**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"		
Parts souscrites durant l'exercice	129 528,00000	13 974 977,97
Parts rachetées durant l'exercice	-183 879,76201	-19 702 529,12
Solde net des souscriptions/rachats	-54 351,76201	-5 727 551,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 561 901,77617	
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"		
Parts souscrites durant l'exercice	4 030,17773	4 523 084,60
Parts rachetées durant l'exercice	-181,65214	-201 197,94
Solde net des souscriptions/rachats	3 848,52559	4 321 886,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 849,52559	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	593 902,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	1 525 430,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,90
Frais de gestion variables acquis	72 237,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	8 849,17
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,64
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 343,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	15 202,63
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,70
Frais de gestion variables acquis	94,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	3,53

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			95 879 750,72
	FR0010738138	MHGA OBLIG 1-3 ISR	19 189 770,84
	FR0013424066	SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR PART I	177 345,22
	FR001400C5Z7	SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR PART RM	12,83
	FR0007460175	SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A	9 269 509,92
	FR0007391255	SIENNA COURT TERME ISR "I	9 796 725,78
	FR0013477171	SIENNA FLEXI TAUX SOLIDAIRE ISR "I	1 000,55
	FR0013477205	SIENNA MEGATENDANCES PART I	1 256,17
	FR001400C4P1	SIENNA MEGATENDANCES PART IC	110 068,80
	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	11 149 084,70
	FR001400EZD2	SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	5 315 590,00
	FR0012857167	SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "I	5 256 381,60
	FR0012847325	SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "R	124 176,00
	FR0007457114	SIENNA SOUVERAIN 3-5 ISR	17 441 620,00
	FR0013312949	SIENNA SOUVERAIN 5-7 ISR	5 929 430,45
	FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	5 205 845,00
	FR0010250183	SIENNA UNO "P	6 911 932,86
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**95 879 750,72**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 966 207,76	-438 073,90
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 966 207,76**	**-438 073,90**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 910 106,32	-438 069,48
Total	**-1 910 106,32**	**-438 069,48**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,83	0,00
Total	**-0,83**	**0,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-56 100,61	-4,42
Total	**-56 100,61**	**-4,42**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 638 995,44	13 305 159,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**6 638 995,44**	**13 305 159,26**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 475 650,49	13 305 075,13
Total	**6 475 650,49**	**13 305 075,13**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2,09	0,00
Total	**2,09**	**0,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	163 342,86	84,13
Total	**163 342,86**	**84,13**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**153 866 310,91**	**153 350 090,72**	**168 266 902,87**	**181 019 128,45**
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES" en EUR				
Actif net	152 867 065,18	153 349 047,22	168 265 841,94	176 592 583,80
Nombre de titres	1 559 306,35890	1 499 950,84770	1 616 253,53818	1 561 901,77617
Valeur liquidative unitaire	98,03	102,23	104,10	113,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,46	0,68	8,23	4,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,11	-0,84	-0,27	-1,22
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC" en EUR				
Actif net	0,00	0,00	0,00	105,75
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	105,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	2,09
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,83
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R" en EUR				
Actif net	999 245,73	1 043,50	1 060,93	4 426 438,90
Nombre de titres	1 000,00000	1,00000	1,00000	3 849,52559
Valeur liquidative unitaire	999,24	1 043,50	1 060,93	1 149,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-43,04	0,26	84,13	42,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,53	-10 106,80	-4,42	-14,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ETATS-UNIS				
VV GOLD MINERS UCITS ETF	USD	50 000	1 569 909,50	0,86
TOTAL ETATS-UNIS			**1 569 909,50**	**0,86**
FRANCE				
AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE Part A	EUR	50	5 342 725,50	2,96
BDL REMPART I	EUR	30 000	4 698 300,00	2,60
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS ACTION IEUR	EUR	67 669	13 307 785,54	7,35
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	3 000	3 605 580,00	1,99
MHGA OBLIG 1-3 ISR	EUR	166 318	19 189 770,84	10,60
QUADRATOR SRI ID	EUR	3 000	7 926 780,00	4,38
SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR PART I	EUR	11 999	177 345,22	0,10
SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR PART RM	EUR	1	12,83	0,00
SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR A	EUR	15 972	9 269 509,92	5,12
SIENNA COURT TERME ISR "I	EUR	35 947	9 796 725,78	5,42
SIENNA FLEXI TAUX SOLIDAIRE ISR "I	EUR	1	1 000,55	0,00
SIENNA MEGATENDANCES PART I	EUR	1	1 256,17	0,00
SIENNA MEGATENDANCES PART IC	EUR	10	110 068,80	0,06
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	92 053	11 149 084,70	6,16
SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL ISR PART IC	EUR	5 000	5 315 590,00	2,94
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "I	EUR	540	5 256 381,60	2,90
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "R	EUR	1 300	124 176,00	0,07
SIENNA SOUVERAIN 3-5 ISR	EUR	39 500	17 441 620,00	9,63
SIENNA SOUVERAIN 5-7 ISR	EUR	1 550	5 929 430,45	3,27
SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	EUR	5 000	5 205 845,00	2,87
SIENNA UNO "P	EUR	526 784	6 911 932,86	3,82
TOTAL FRANCE			**130 760 921,76**	**72,24**
IRLANDE				
ISHARES MSCI CHINA USD ACC	USD	400 000	1 426 171,95	0,79
iShares VII PLC - iShares NASDAQ 100 ETF EUR Hdg Acc	EUR	450 000	4 606 200,00	2,54
TOTAL IRLANDE			**6 032 371,95**	**3,33**
LUXEMBOURG				
AM IS NAS 100 UEC	EUR	10 000	1 716 400,00	0,95
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE GP	EUR	48 230	4 853 384,90	2,68
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	33 366	4 106 353,62	2,27
EASYETF EPRA EURO	EUR	500 000	4 179 000,00	2,31
Edmond De Rothschild Fund Global Data-N-	EUR	18 000	5 497 740,00	3,04
HELIUM FUND- CLASS I - EUR	EUR	2 000	2 438 540,00	1,35
HEND H-P EU P-I2	EUR	30 000	1 899 900,00	1,05
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	26 000	3 457 480,00	1,91
LUX IM VER CAPITAL SHORT TERM I X	EUR	15 200	1 551 448,80	0,85
TOTAL LUXEMBOURG			**29 700 247,32**	**16,41**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**168 063 450,53**	**92,84**
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCOR ILS FD-ATROPOS CATBD FD	EUR	6 353,44	8 240 729,35	4,56
TOTAL FRANCE			**8 240 729,35**	**4,56**
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			**8 240 729,35**	**4,56**
TOTAL Organismes de placement collectif			**176 304 179,88**	**97,40**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0324	EUR	2	334,00	0,00
DJS F&B FUT 0324	EUR	250	96 250,00	0,05
EURO BOBL 0324	EUR	-70	-115 500,00	-0,06
EURO BTP 0324	EUR	-130	-281 730,00	-0,16
EURO BUND 0324	EUR	-190	-412 940,00	-0,23
EURO STOXX 50 0324	EUR	-515	202 375,00	0,11
STOXX 50 DIV 1225	EUR	-1 077	-4 577 250,00	-2,53
STOXX 50 DIV 1226	EUR	1 092	3 753 200,00	2,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-1 335 261,00**	**-0,74**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-1 335 261,00**	**-0,74**
TOTAL Instruments financier à terme			**-1 335 261,00**	**-0,74**
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	1 335 261,03	1 335 261,03	0,74
APPEL MARGE B.P.S.S.	USD	-0,02	-0,02	0,00
TOTAL Appel de marge			**1 335 261,01**	**0,74**
Créances			**2 575 286,44**	**1,42**
Dettes			**-1 675 014,09**	**-0,93**
Comptes financiers			**3 814 676,21**	**2,11**
Actif net			**181 019 128,45**	**100,00**

Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "ES"	**EUR**	**1 561 901,77617**	**113,06**
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "MC"	**EUR**	**1,00000**	**105,75**
Parts SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF "R"	**EUR**	**3 849,52559**	**1 149,86**

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : **SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF (Part FS-C - FR0013424033)**

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 09/07/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF, fonds de type multi-actifs (actions, obligations et monétaires), gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français et étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,50 % pour la part FS-C, à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,30 % pour la part R-C et à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,10 % pour la part RM-C. L'objectif de rendement du Fonds sera recherché avec un objectif de volatilité cible moyenne annuelle ex post compris entre 2 % et 5 % par an.
Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds adopte une gestion de type ' performance absolue ', c'est-à-dire ayant pour objectif de chercher à dégager un rendement sur la durée de placement recommandée. La gestion du Fonds repose sur plusieurs sources de performance telles qu'une gestion discrétionnaire et flexible ainsi qu'une large diversification des actifs. L'allocation entre les marchés actions, obligataires, monétaires, immobiliers, marchés à terme (sans recherche de surexposition) est laissée à l'appréciation du gérant qui s'appuie notamment sur le comité d'allocation qui se réunit mensuellement avec l'ensemble des équipes de gestion taux, actions et multi-gestion. Stratégie d'investissement du Fonds : Analyse Macro-économique : L'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques. Une attention particulière est portée sur 4 dimensions (la politique des banques centrales, la dynamique économique et des profits, la valorisation et le comportement des investisseurs (sentiment de marché, flux...). Il appartient à l'équipe de gestion de sélectionner les critères qui seront déterminants pour le choix de la stratégie de gestion. L'étude macro-économique conditionne les choix stratégiques des gérants en termes d'horizon de placement, d'exposition aux actions et devises, et de sensibilité aux obligations. Sélection des supports d'investissement : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres détenus en direct et/ou au travers de parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étrangers et/ou de contrats financiers. Le Fonds est principalement composé d'OPC et de trackers. Les OPC et trackers sont sélectionnés après analyse de la qualité et de la performance de leur gestion et de la solidité de la structure qui les gère.
Construction de portefeuille : Le portefeuille est composé de 2 sous-portefeuilles :
- Un portefeuille défensif composé d'actifs possédant des taux de rendement courant jugés attractifs par l'équipe de gestion en termes de couple rendement/risque et de diversification ;
- Un portefeuille dynamique, construit en fonction des anticipations de marché de l'équipe de gestion.
Le Fonds est composé comme suit :
-Actions : Le Fonds pourra être exposé entre -10 % et 50 % de son actif net aux marchés actions de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 25 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des actions de toutes capitalisations. La détention d'actions en direct par le Fonds est limitée à 20 % de son actif net.
-Obligations et titres de créance : Le Fonds sera exposé entre -10 % et 100 % de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 50 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des obligations et titres de créance d'émetteurs privés, publics, souverains. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre -5 et +8.
-Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi en parts ou actions d'OPC suivants : OPC actions, OPC obligataires et/ou monétaires ainsi qu'en OPC multi-actifs, dans la limite de 100 % de son actif net. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
-' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net.
-Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, d'actions et de change dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié à l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).
-Autres opérations : Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de la valeur liquidative (J) avant 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative (J) publiée à 19h45 en J+1 ouvré. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J +2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 080,00 €**	**6 320,00 €**
	Rendement annuel moyen	-39,20%	-8,77%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 880,00 €**	**8 850,00 €**
	Rendement annuel moyen	-11,20%	-2,41%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 920,00 €**	**10 210,00 €**
	Rendement annuel moyen	-0,80%	0,42%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 750,00 €**	**11 620,00 €**
	Rendement annuel moyen	7,50%	3,05%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2017 et le 31/12/2022
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2023

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**488,55 €**	**1 379,17 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4,89%	2,58%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,99% avant déduction des coûts et de 0,42% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,37%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	132,60 €
Coûts de transaction	**0,12%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11,38 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	**0,46%** La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	44,57 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : **SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF (Part RM-C - FR001400F3R6)**

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 09/07/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF, fonds de type multi-actifs (actions, obligations et monétaires), gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français et étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,50 % pour la part FS-C, à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,30 % pour la part R-C et à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,10 % pour la part RM-C. L'objectif de rendement du Fonds sera recherché avec un objectif de volatilité cible moyenne annuelle ex post compris entre 2 % et 5 % par an.
Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds adopte une gestion de type ' performance absolue ', c'est-à-dire ayant pour objectif de chercher à dégager un rendement sur la durée de placement recommandée. La gestion du Fonds repose sur plusieurs sources de performance telles qu'une gestion discrétionnaire et flexible ainsi qu'une large diversification des actifs. L'allocation entre les marchés actions, obligataires, monétaires, immobiliers, marchés à terme (sans recherche de surexposition) est laissée à l'appréciation du gérant qui s'appuie notamment sur le comité d'allocation qui se réunit mensuellement avec l'ensemble des équipes de gestion taux, actions et multi-gestion. Stratégie d'investissement du Fonds : Analyse Macro-économique : L'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques. Une attention particulière est portée sur 4 dimensions (la politique des banques centrales, la dynamique économique et des profits, la valorisation et le comportement des investisseurs (sentiment de marché, flux...). Il appartient à l'équipe de gestion de sélectionner les critères qui seront déterminants pour le choix de la stratégie de gestion. L'étude macro-économique conditionne les choix stratégiques des gérants en termes d'horizon de placement, d'exposition aux actions et devises, et de sensibilité aux obligations. Sélection des supports d'investissement : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres détenus en direct et/ou au travers de parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étrangers et/ou de contrats financiers. Le Fonds est principalement composé d'OPC et de trackers. Les OPC et trackers sont sélectionnés après analyse de la qualité et de la performance de leur gestion et de la solidité de la structure qui les gère.
Construction de portefeuille : Le portefeuille est composé de 2 sous-portefeuilles :
- Un portefeuille défensif composé d'actifs possédant des taux de rendement courant jugés attractifs par l'équipe de gestion en termes de couple rendement/risque et de diversification ;
- Un portefeuille dynamique, construit en fonction des anticipations de marché de l'équipe de gestion.
Le Fonds est composé comme suit :
-Actions : Le Fonds pourra être exposé entre -10 % et 50 % de son actif net aux marchés actions de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 25 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des actions de toutes capitalisations. La détention d'actions en direct par le Fonds est limitée à 20 % de son actif net.
-Obligations et titres de créance : Le Fonds sera exposé entre -10 % et 100 % de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 50 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des obligations et titres de créance d'émetteurs privés, publics, souverains. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre -5 et +8.
-Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi en parts ou actions d'OPC suivants : OPC actions, OPC obligataires et/ou monétaires ainsi qu'en OPC multi-actifs, dans la limite de 100 % de son actif net. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
-' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net.
-Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, d'actions et de change dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié à l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).
-Autres opérations : Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de la valeur liquidative (J) avant 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative (J) publiée à 19h45 en J+1 ouvré. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J +2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 510,00 €**	**8 390,00 €**
	Rendement annuel moyen	-14,90%	-3,45%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 870,00 €**	**8 780,00 €**
	Rendement annuel moyen	-11,30%	-2,57%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 900,00 €**	**10 130,00 €**
	Rendement annuel moyen	-1,00%	0,26%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 730,00 €**	**11 520,00 €**
	Rendement annuel moyen	7,30%	2,87%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2017 et le 31/12/2022
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2023

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**458,69 €**	**1 196,12 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4,59%	2,26%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,52% avant déduction des coûts et de 0,26% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,52%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	147,34 €
Coûts de transaction	**0,12%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11,35 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : **SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF (Part R-C - FR0013424041)**

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 09/07/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF, fonds de type multi-actifs (actions, obligations et monétaires), gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français et étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,50 % pour la part FS-C, à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,30 % pour la part R-C et à l'Euro Short-Term Rate capitalisé Jour + 1,10 % pour la part RM-C. L'objectif de rendement du Fonds sera recherché avec un objectif de volatilité cible moyenne annuelle ex post compris entre 2 % et 5 % par an.
Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds adopte une gestion de type ' performance absolue ', c'est-à-dire ayant pour objectif de chercher à dégager un rendement sur la durée de placement recommandée. La gestion du Fonds repose sur plusieurs sources de performance telles qu'une gestion discrétionnaire et flexible ainsi qu'une large diversification des actifs. L'allocation entre les marchés actions, obligataires, monétaires, immobiliers, marchés à terme (sans recherche de surexposition) est laissée à l'appréciation du gérant qui s'appuie notamment sur le comité d'allocation qui se réunit mensuellement avec l'ensemble des équipes de gestion taux, actions et multi-gestion. Stratégie d'investissement du Fonds : Analyse Macro-économique : L'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques. Une attention particulière est portée sur 4 dimensions (la politique des banques centrales, la dynamique économique et des profits, la valorisation et le comportement des investisseurs (sentiment de marché, flux...). Il appartient à l'équipe de gestion de sélectionner les critères qui seront déterminants pour le choix de la stratégie de gestion. L'étude macro-économique conditionne les choix stratégiques des gérants en termes d'horizon de placement, d'exposition aux actions et devises, et de sensibilité aux obligations. Sélection des supports d'investissement : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres détenus en direct et/ou au travers de parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement étrangers et/ou de contrats financiers. Le Fonds est principalement composé d'OPC et de trackers. Les OPC et trackers sont sélectionnés après analyse de la qualité et de la performance de leur gestion et de la solidité de la structure qui les gère.
Construction de portefeuille : Le portefeuille est composé de 2 sous-portefeuilles :
- Un portefeuille défensif composé d'actifs possédant des taux de rendement courant jugés attractifs par l'équipe de gestion en termes de couple rendement/risque et de diversification ;
- Un portefeuille dynamique, construit en fonction des anticipations de marché de l'équipe de gestion.
Le Fonds est composé comme suit :
-Actions : Le Fonds pourra être exposé entre -10 % et 50 % de son actif net aux marchés actions de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 25 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des actions de toutes capitalisations. La détention d'actions en direct par le Fonds est limitée à 20 % de son actif net.
-Obligations et titres de créance : Le Fonds sera exposé entre -10 % et 100 % de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et/ou en dehors de la zone Euro (dont 50 % maximum sur les marchés émergents). Le Fonds pourra détenir des obligations et titres de créance d'émetteurs privés, publics, souverains. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par les agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre -5 et +8.
-Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi en parts ou actions d'OPC suivants : OPC actions, OPC obligataires et/ou monétaires ainsi qu'en OPC multi-actifs, dans la limite de 100 % de son actif net. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
-' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net.
-Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, d'actions et de change dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié à l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).
-Autres opérations : Le Fonds peut recourir aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Bourse de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de la valeur liquidative (J) avant 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative (J) publiée à 19h45 en J+1 ouvré. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J +2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 510,00 €**	**7 500,00 €**
	Rendement annuel moyen	-24,90%	-5,59%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 860,00 €**	**8 740,00 €**
	Rendement annuel moyen	-11,40%	-2,66%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 890,00 €**	**10 080,00 €**
	Rendement annuel moyen	-1,10%	0,16%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 720,00 €**	**11 480,00 €**
	Rendement annuel moyen	7,20%	2,80%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2016 et le 31/12/2021
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 31/12/2023

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**538,84 €**	**1 655,12 €**
Incidence des coûts annuels (*)	5,39%	3,09%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,25% avant déduction des coûts et de 0,16% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
	Coûts récurrents [prélevés chaque année]	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,62%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	157,14 €
Coûts de transaction	**0,11%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10,34 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	**0,74%** La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	71,36 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF RM-C

Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 202,81 M€
Valeur liquidative de la part : 110,470 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF est un fonds multi-actifs (actions, obligations et monétaires). Il gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Le FCP a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'ESTER Jour + 1,50 % pour la part FS-C et à l'ESTER Jour + 1,30 % pour la part R-C.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

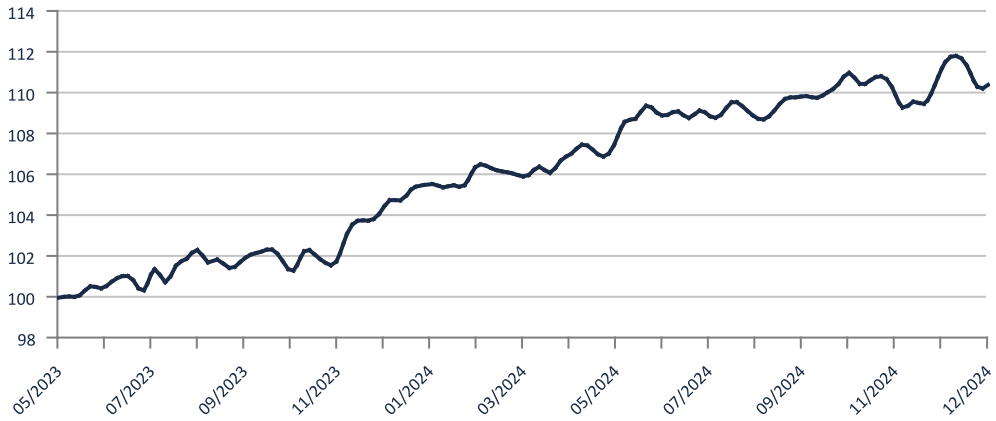

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	Depuis Création
Portefeuille	-0,59	4,46	4,46	10,43

Performances annualisées (en %)	1 an	Depuis Création
Portefeuille	4,46	6,12

Performances annuelles (en %)	2024
Portefeuille	4,46

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

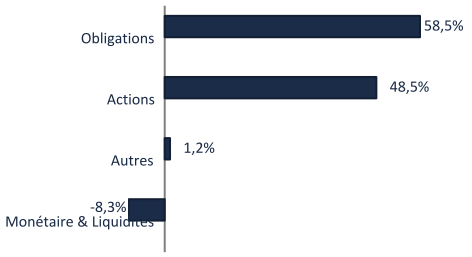

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/05/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification : Multi-actifs équilibre

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR001400F3R6

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,52%

Coûts de transaction : 0,12%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	Depuis Création
Volatilité annualisée		
Portefeuille (en %)	3,11	3,20

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par style de gestion

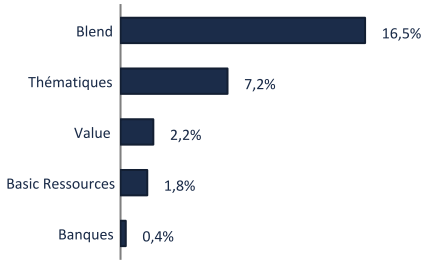

Répartition géographique

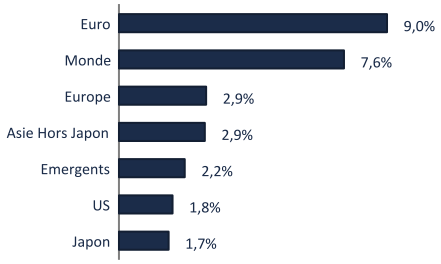

Les 3 principaux supports

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par style de gestion

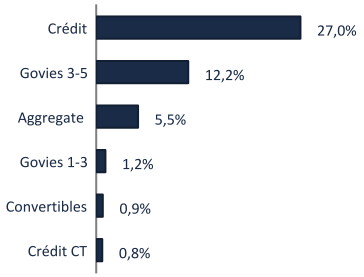

Répartition géographique

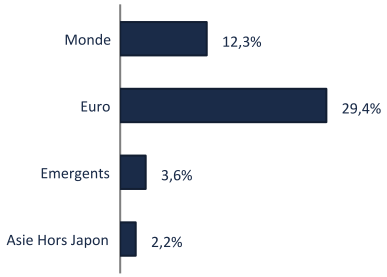

Les 3 principaux supports

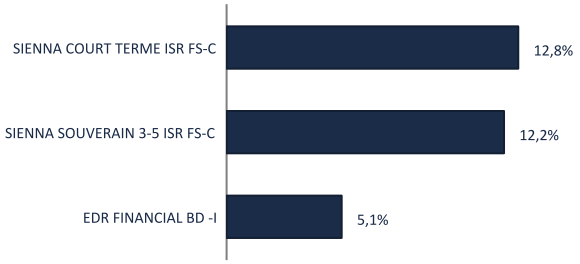

Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.
Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).
Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

En décembre, un nouveau gouvernement a été nommé en France. En Allemagne, Olaf Scholtz a perdu un vote de confiance au Bundestag ce qui ouvre la voie à des élections législatives anticipées. En Chine, le gouvernement a promis une politique budgétaire plus proactive, pour promouvoir la demande intérieure et stabiliser le marché immobilier local. Coté banque centrale, la Fed a réduit sa fourchette de taux directeurs cible de -0.25% à 4,25%-4,5% et semble désormais avoir entamé une pause dans son assouplissement. La BCE a réduit aussi ses taux de - 0.25% et contrairement à la Fed, elle compte encore les baisser à chaque prochaine réunion. Sur les marchés actions, l'indice CAC 40 termine l'année en performance négative impacté par les problèmes politiques et budgétaires français. A l'opposé l'indice EuroStoxx 50 termine l'année à +8%. Les indices actions américains, compte tenu de l'engouement autour de l'intelligence artificielle, finissent sur des sommets historiques. Les marchés obligataires terminent l'année sur une note légèrement positive. Dans ce contexte nous décidons de commencer l'année 2025 avec une allocation neutre pour le fonds.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF R-C

Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 202,81 M€
Valeur liquidative de la part : 120,690 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF est un fonds multi-actifs (actions, obligations et monétaires). Il gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme). Le FCP a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'ESTER Jour + 1,50 % pour la part FS-C et à l'ESTER Jour + 1,30 % pour la part R-C.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

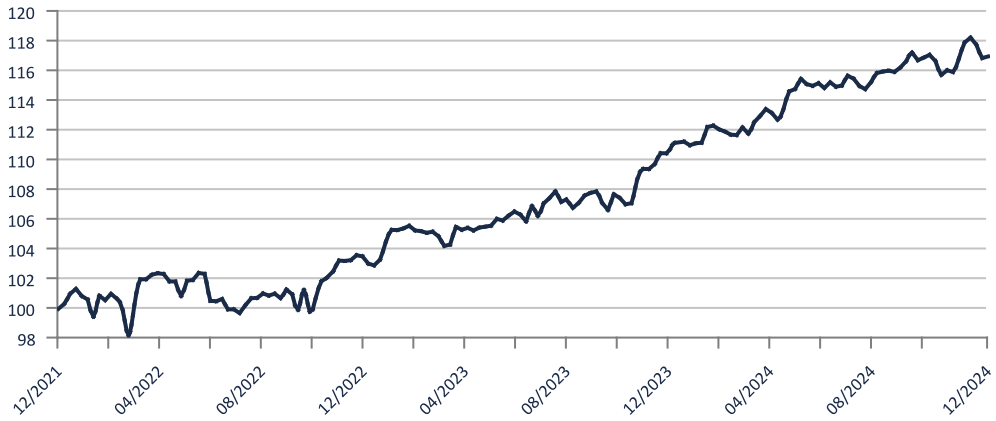

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans
Portefeuille	-0,39	4,96	4,96	15,66

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans
Portefeuille	4,96	4,97

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022
Portefeuille	4,96	8,38	1,67

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

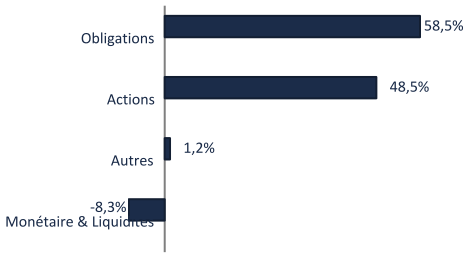

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 10/12/2021

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification : Multi-actifs équilibre

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR0013424041

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,62%

Coûts de transaction : 0,11%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée		
Portefeuille (en %)	3,14	3,82

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par style de gestion

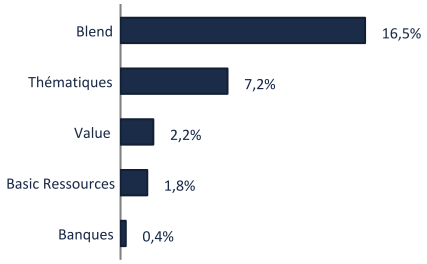

Répartition géographique

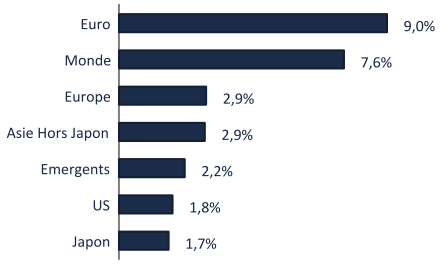

Les 3 principaux supports

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par style de gestion

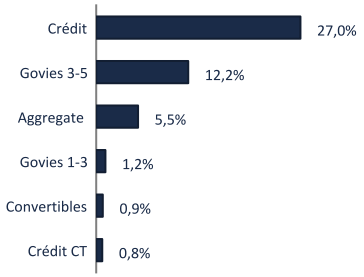

Répartition géographique

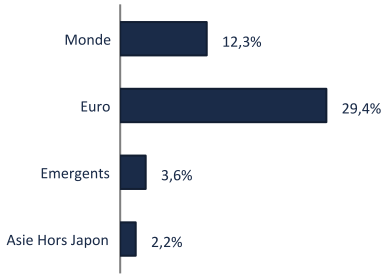

Les 3 principaux supports

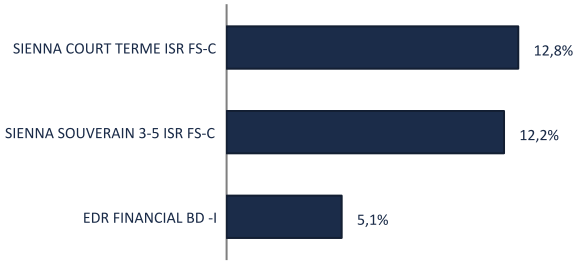

Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.
Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).
Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

En décembre, un nouveau gouvernement a été nommé en France. En Allemagne, Olaf Scholtz a perdu un vote de confiance au Bundestag ce qui ouvre la voie à des élections législatives anticipées. En Chine, le gouvernement a promis une politique budgétaire plus proactive, pour promouvoir la demande intérieure et stabiliser le marché immobilier local. Coté banque centrale, la Fed a réduit sa fourchette de taux directeurs cible de -0.25% à 4,25%-4,5% et semble désormais avoir entamé une pause dans son assouplissement. La BCE a réduit aussi ses taux de - 0.25% et contrairement à la Fed, elle compte encore les baisser à chaque prochaine réunion. Sur les marchés actions, l'indice CAC 40 termine l'année en performance négative impacté par les problèmes politiques et budgétaires français. A l'opposé l'indice EuroStoxx 50 termine l'année à +8%. Les indices actions américains, compte tenu de l'engouement autour de l'intelligence artificielle, finissent sur des sommets historiques. Les marchés obligataires terminent l'année sur une note légèrement positive. Dans ce contexte nous décidons de commencer l'année 2025 avec une allocation neutre pour le fonds.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com